

MODALITES DE LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Référent handicap : Patricia LEROY,

- Enseignante de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d' Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ; L'Enseignante bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.
- Salariée au sein du Service de Soins et d'Education Spécialisés à Domicile (SSES) pour l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) 43, de 2006 à 2021.

Modalités d'inscription du candidat et DE LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP ::

Inscription au Permis de conduire site ANTS : *soit par le candidat lui-même soit à la demande du candidat par l'auto-école*, à la question :

« Le candidat est atteint à sa connaissance d'une affection et/ou d'un handicap susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou de donner lieu à la délivrance d'un permis de conduire de validité limitée » oui Non

Le candidat répond **oui** :

- L'auto-école communique la liste des médecins libéraux agréés par la préfecture, chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite, en cabinet libéral

Dans le cas où l'auto-école enregistre l'inscription sur le site ANTS

Le candidat transmet à l'auto-école 1 copie du CERFA 14880*02 « PERMIS DE CONDUIRE – AVIS MEDICAL »

L'auto-école, transmet 1 copie à l'ANTS, 1 copie est conservée dans le dossier papier de l'élève.
APPRENTISSAGE DU CODE DE LA ROUTE

Apprentissage collectif des cours de code de la route en salle et/ou cours de code internet, et possible à la demande du candidat en formation individuelle.

Passation de l'examen théorique du code de la route :

En tenant compte de l'avis médical, aptitude et observation du médecin libéral agréé par la préfecture, l'auto-école inscrit l'élève-candidat, -avec l'accord de l'élève-candidat (et celui des parents si celui-ci est mineur)- à l'examen ETG du code de la route.

Possible Epreuve aménagée de l'examen théorique du code de la route, l'auto-école fait la demande de réservation d'1 place en préfecture, qui vaut inscription à la demande de l'élève-candidat à l'examen.

Le jour de l'épreuve ETG du code de la route, le candidat doit se présenter avec 1 pièce d'identité et la convocation

EVALUATION PRATIQUE DE LA CONDUITE DE L'ÉLEVE, réalisée par l'auto-école, en tenant compte des préconisations du médecin libéral agréé et notifié sur le CERFA 14880*02 « PERMIS DE CONDUIRE – AVIS MEDICAL »

Formation Permis B possible sur véhicule boîte manuelle ou sur véhicule boîte automatique.

L'élève peut être dirigé, en lien avec son handicap, vers une auto-école ayant un véhicule aménagé pour les personnes en situation de handicap.

Le futur candidat conducteur, porteur d'un handicap (physique, intellectuel, linguistique) bénéficie d'un accompagnement personnalisé le plus adapté, dans son parcours de formation au permis de conduire.

L'auto-école, avec l'accord de l'élève-candidat, -des parents s'il est mineur-, peut se faire aider par les professionnels d'un établissement/service qui accompagne l'élève (ergothérapeute, coordinateur, kinésithérapeute, assistant social, éducateur spécialisé, psychologue, neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricien), travaillant au sein des organismes, Etablissements, Service de soins :

- SESSAD (gérés par des associations telles que l'APAJH43, LA CROIX ROUGE, APF)
- IME (Institut Médico Educatif)
- L'Association Formation Insertion Travail (FIT Le Puy en Velay)
- AGEFIPH
- CAP EMPLOI

ADRESSES DE SPECIALISTES DE L'AMENAGEMENT DE VEHICULES POUR PERSONNE A MOBILITE REDUITE :

HANDI DRIVE Tél. : 04.75.32.13.13

ZA Le Prachenet

105, Route bleue

07430 SAINT CYR

SITE WEB : handi-drive.com

Adresse mail : contact@handi-drive.com

CS AUTOS CONCEPT Tél. : 04.26.48.50.81/06.79.98.26.33

30, Rue du Mont

42100 SAINT ETIENNE

Site web : handiautoconcept.com

Mail : csautoconcept@gmail.com

ADRESSES AUTO ECOLE POUR PERSONNE A MOBILITE REDUITE :

CER ROYER

29 RUE DE LA LIBERATION

43120 MONISTROL SUR LOIRE

TEL : 04 .71.75.49.90

Mail : cer-royer@hotmail.fr

Projet réalisé en septembre 2021 :

Le SSESD APAJH43, a animé à la rentrée de septembre 2021, un groupe « DECODE TON CODE », et qui a comme objectif de faire pratiquer des cours de code de la route à des enfants porteur d'un handicap, afin de les familiariser aux termes relatifs aux examens de code. Ces cours sont animés par une ergothérapeute et une éducatrice spécialisée, en lien de veille avec notre référent handicap.

L'auto-école a proposé un accès gratuit à des cours de code par internet et s'est mise à la disposition du groupe.

Une mise en situation a été réalisée en salle de code aux Villettes, en présence d'une ergothérapeute.